

# Le 1<sup>er</sup> magazine de la consommation citoyenne

# Cadre de Vie

N° 158 janvier-février-mars 2008

## EN BREF

### Info santé plus nette sur le net ?

Il est difficile de faire la part des choses entre l'information fiable et la publicité directe ou déguisée. La Haute Autorité de Santé (HAS) a confié la certification des Sites informatiques dédiés à la santé à une Fondation suisse (Health on the Net - HON.) Le logo « HONcode » apposé en bas de la page d'accueil, ne garantit pas la véracité des informations, mais indique que le Site respecte la charte HON (qualification des personnes qui donnent des avis, citation des sources, éléments de preuves, Il est difficile de faire la part des choses entre l'information fiable et la publicité directe ou déguisée. La Haute Autorité de Santé (HAS) a confié la certification des Sites informatiques dédiés à la santé à une Fondation suisse (Health on the Net - HON.) Le logo « HONcode » apposé en bas de la page d'accueil, ne garantit pas la véracité des informations, mais indique que le Site respecte la charte HON (qualification des personnes qui donnent des avis, citation des sources, éléments de preuves, signalement de ce qui est publicitaire...), c'est bien le moins que l'on est en droit d'attendre !



(sur [www.hon.ch](http://www.hon.ch))

## Les dons d'org



Une pro  
très sim  
respectu  
de la vol  
de chac

Véritable cadeau que peuvent faire les défunts aux vivants, la question du don d'organes demeure délicate en ce sens qu'elle nous renvoie à notre propre mort ou à celle d'un de nos proches et touche à l'intégrité de l'être humain.

En 2006, 239 personnes sont décédées faute de greffon, ce qui montre les réticences, voire le tabou, qui peuvent encore exister en ce domaine.

Toute personne peut consentir au don d'organes après sa mort. Il est possible de soit d'en informer ses proches, soit de demander à un donneur d'organes de donner d'organes. Si vous n'êtes pas contraire, vous pouvez en informer votre médecin. Si vous n'êtes pas contraire, vous pouvez en informer votre médecin. Si vous n'êtes pas contraire, vous pouvez en informer votre médecin.

### Quelques chiffres

En 2006 :

- 12 450 personnes ont eu besoin d'une greffe ;
- 4 428 greffes ont été pratiquées ;
- 239 personnes sont décédées faute de greffon.

Si vous êtes v  
de votre corp  
**neur d'organ**  
Si vous n'ête  
remplir un fo  
à l'adresse s  
**Agence de**  
**TSA 90001 -**